



CRUP'ECHOS

Editeur responsable : A. COUMTEUR Rue haute, 32 5332 CRUPET

N° 26

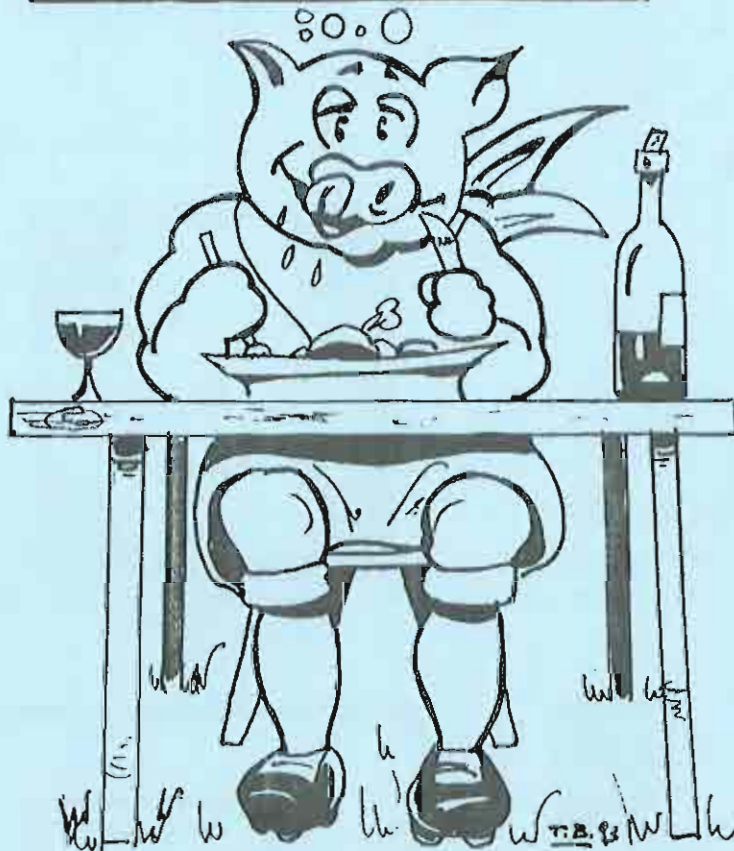
Revue trimestrielle

Mai 93

COCHONNAILLES

'93

SAMEDI 5 JUIN



PREVENTE CHEZ D. PESESSE - 500 Frs.

☎ 093 - 69.97.14

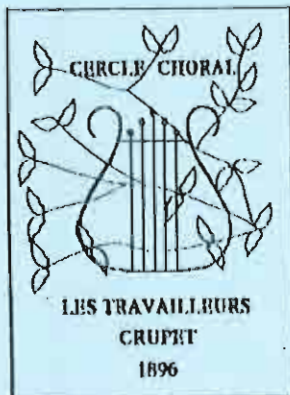


crupet 85

a.s.b.l.
Comité d'animation de Crupet

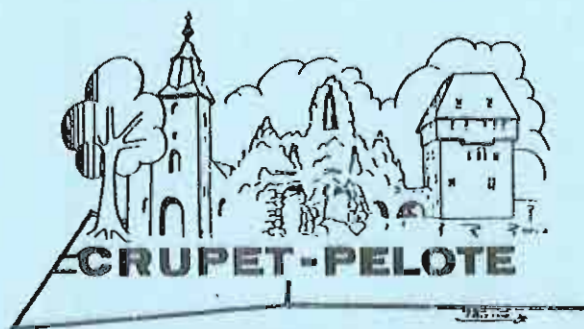


S.C. CRUPET



SOMMAIRE

- P. 1: Bernier dit tot...
- P. 2: Irma... nifeste...
- P. 4: Flore à lire
- P. 5: Un restaurant bien "Fourez"
- P. 7: Ecole? Logique!
- P.11: La pêche au ton... amère
- P.13: Fous du foot...
- P.14: OVNI soit qui mal y pense
- P.16: Les seigneurs rient
- P.21: Crup'è co des fleurs...
- P.22: Ah, l'André du printemps
- P.26: Balle, on sonde...
- P.29: Bernier s'tape Bernistap...



ENTREPRISE TITEUX



SABLAGE - REJOINTOYAGE

☎ 083-21.54.14 • SOVET

AGREATION : 12.1710

Lustin-sur Meuse
TAVERNE RESTAURANT

LE BELVEDERE

M. & J. MATHIEU

5170 LUSTIN - Tél: 081- 41 11 23

MAIS OU SONT NOS CANTONNIERS D'ANTAN ?

Faisant suite à certains "échos" comme quoi l'article paru sous la plume des "Amis de Crupet" dans le numéro précédent, aurait "choqué" certains, nous voudrions faire ici une mise au point.

Entendons-nous bien : CRUP'ÉCHOS NE veut PAS faire de polémique, NI attaquer telle ou telle personne, surtout s'il s'agit d'un édile communal !

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, les crupétois n'ont aucune raison de critiquer la gestion globale de l'entité d'Assesse, ni même la part du budget consacrée à CRUPET. Deux raisons pour cela : d'une part nous ne disposons pas des éléments qui nous permettraient de juger et d'autre part il est patent que des investissements non négligeables ont été faits à CRUPET ces dernières années.

Ce dont nous voulons parler, ce sont de petites choses pouvant facilement être résolues SANS investissements importants si ce n'est un peu de réflexion et de l'huile de bras et de jambes.

Est-ce polémiquer que de refuser un (mini-) dépôt d'immondices au bout de son jardin dans un des plus beaux sites du village ?

Est-ce polémiquer que de réclamer , une brouette, une brosse, une pelle, une pioche et au bout de tout cela ...un cantonnier qui, en permanence, fait son petit boulot "comme dans le temps" ?

En toutes choses dans la vie, les petits détails font la différence et ce n'est PAS polémiquer que de rappeler GENTIMENT, SANS S'ENERVER, que quelques PETITES CHOSES pourraient rendre les crupétois plus heureux et donner à nos nombreux visiteurs une meilleure image de notre village et par là de notre entité.

Cela était et cela reste l'esprit de nos interventions ainsi que de l'article d'une ancienne crupétoise que nous publions ci-après sous notre patronage et dans un même esprit de collaboration avec nos responsables communaux.

Nous sommes désolés et présentons nos excuses à qui de droit si malgré toutes ces précautions et bien involontairement, nous avons blessé quelqu'un.

Freddy BERNIER pour "*Les Amis de Crupet*".

"OU SONT NOS CANTONNIERS D'ANTAN" ?

Ecrire un poème sur Crupet , d'accord.
Mais trouver l'inspiration, c'est autre chose.

En effet, Crupet n'est plus ce qu'il était, les petits chemins de notre enfance sont parsemés de déchets en tout genre. Sacs poubelles éventrés, canettes métalliques, emballages de chips et j'en passe.

Près de la "bulle" où l'on dépose les bouteilles recyclables, les cartons vides ou pleins sont abandonnés dans un amoncellement répugnant. Un endroit plus discret pour cette "chose" eût été plus approprié.

Parlons des poubelles débordantes et nauséabondes, normal quand plus ou moins trois mois sont nécessaires pour que l'on se décide à les vider. La nuée de mouches qui les entourent par temps chaud n'incite guère le promeneur à faire une halte sur les bancs placés juste à côté.

Crupet est devenu un village très fréquenté. L'expérience prouve que les touristes ne sont pas toujours respectueux des endroits qu'ils visitent mais il n'est pas facile de changer la mentalité des gens et le "je ne suis pas chez moi, je m'en fous" existe.

C'est pourquoi, c'est à nous , enfants de Crupet à veiller au grain afin de conserver intact cet adorable village que la nature nous a offert.

Mais où sont nos cantonniers d'antan ?

Vous souvenez-vous d'Henri, de Marcel et des autres ?

Ils n'avaient pas besoin de réussir un examen pour savoir curer un fossé.

La place de l'Eglise , le cimetière, les grottes, le monument qui pour l'instant est vert de honte, nous n'osons pas dire vert de gris pour ne pas offenser la mémoire de ceux qui ont le triste privilège d'avoir leur nom gravé dans la pierre.

Tous ces endroits publics étaient un modèle de propreté. C'était la fierté de ces modestes mais combien efficaces ouvriers.

Nous savons que la main d'oeuvre coûte cher et que les machines ont remplacé les hommes, pas toujours avec bonheur hélas !

L'élagage des buissons au bord des routes est souvent un massacre désolant.

Adieu églantiers et buissons sauvages.

Arbustes et plantes cultivés avec amour sont souvent victimes d'une pulvérisation intempestive et voués à une mort certaine.

Au moment où notre planète est saturée de déchets et où l'environnement est agressé de toute part, ne serait-il pas plus sage de balayer devant chez soi , mais pour balayer, il faut un balai. Certains poseront-ils sans doute la question : "un balai c'est quoi ?"

Un regard sur les villages d'une entité voisine nous permet de constater qu'il y a encore des hommes qui savent manier un outil muni d'un manche.

De grâce, que Crupet reste ce petit village champêtre qui fait l'admiration des touristes, avec ses petits chemins qui incitent à la promenade et où la vitesse devrait être fortement limitée afin que petits et grands ne risquent pas de se faire écraser en mettant le nez dehors.

Que nos petits commerces restent ce qu'ils sont, chaleureux et accueillants où l'on se sent chez soi dès que l'on pousse la porte.

Que notre petit coin de paradis ne devienne jamais un de ces villages touristiques défigurés par des baraques à frites et autre monstruosité et où tout charme est rompu.

Tous ensemble, il faut veiller à sauvegarder le patrimoine qui nous a été légué afin que ceux qui ont chanté ou écrit les beautés de Crupet restent fiers de nous.

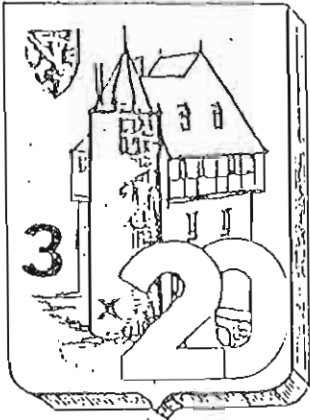
Nous ne pouvons passer sous silence la situation désastreuse du dépotoir qui se trouve près des caravanes (dont l'installation n'aurait d'ailleurs jamais dû être autorisée à Crupet).

Il est temps de faire quelque chose. Les élus à qui nous avons confié la gestion de notre village et de son patrimoine devraient faire un effort afin que Crupet redevienne un village d'antan où il fait bon vivre et se promener en toute quiétude.

Ne peut-on déléguer un ouvrier communal qui prendrait en charge la responsabilité de circuler dans chaque village de l'entité afin de vérifier, surveiller et entretenir au mieux nos chemins, routes , monuments ... ?

"MAIS OU SONT NOS CANTONNIERS D'ANTAN" ?

Irma.



CRUPET

GRAND

CONCOURS

FACADES FLEURIES

Le succès du concours 1992 incite le club des 3 x 20 à continuer dans cette voie. -C'est pourquoi les dirigeants mettent les bouchées doubles pour que notre beau village abondamment fleuri fasse l'admiration des visiteurs de plus en plus nombreux.

Crupet a le privilège d'être situé dans un site remarquable, d'offrir aux visiteurs ses monuments, témoins de lointains passés: tels que son église, son donjon, ses vestiges d'anciennes industries et ses coquettes habitations éparpillées sans symétrie dans le val et aux flans des collines.

A ces beautés naturelles, nous voulons ajouter les fleurs des façades qui en rehausseront l'incomparable aspect.

C'est pourquoi, nous lançons un pressant appel pour que toutes les façades soient fleuries et qu'il y ait de nombreux participants à ce concours auquel de beaux prix seront attribués.

Les participants recevront, à titre d'encouragement, une prime de 500 francs.

Un jury composé de spécialistes passera le 25 juillet pour départager les concurrents.

Il est demandé aux intéressés de renvoyer, au plus tôt, le bulletin de participation ci-dessous.

CONCOURS DE FACADES FLEURIES 1993

Bulletin de participation à renvoyer à Mr. J. WARNIER, 30, rue Haute 5332- CRUPET.

Nom et Prénom :

Adresse :

Signature

CRUP'ECHOS A DECOUVERT POUR VOUS ...

LE MOUSSERON

UN RESTAURANT TENU PAR UNE CRUPETOISE :
Marie-Line FOUREZ

En face de l'Eglise de FLORIFFOUX, une ancienne école s'est un jour transformée en restaurant : il n'en reste qu'un banc d'écolier et... l'ardoise...

"Je m'appelle Michel DE MUYNCK, je suis né à LOBBES en 1960 et j'ai fait mes études à l'Ecole Hôtelière de LA LOUVIERE, dont j'ai été diplômé en 1976. J'ai travaillé au Relais du Roy Louis à MALONNE pendant onze ans. J'ai ensuite été choisi comme chef de rang au Trèfle à Quatre à GENVAL, où j'ai terminé comme maître d'hôtel-sommelier après quatre ans. (LE TREFLE A QUATRE = 2 étoiles au Michelin / Clé d'or au GAULT ET MILLAUT / Classé 6è meilleur restaurant belge)

Je me suis installé à FLORIFFOUX le 10 octobre 1992 où j'ai ouvert LE MOUSSERON, avec mon épouse Marie-Line. Nous avons deux enfants.

Les principes du MOUSSERON sont très simples : PRODUITS DE QUALITE + FRAICHEUR + PRODUITS DE SAISON. C'est ainsi que notre petite ardoise (notre carte) change toutes les semaines... "

Ami lecteur : si vous connaissez un ancien Crupétois récemment installé à l'extérieur, signalez-le nous : nous ferons suivre : merci pour nous.

La rédaction.



moselec

ÉLECTRICITÉ
RÉSIDENTIELLE –
INDUSTRIELLE – HT & BT
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
TOUT SYSTÈME
CONSTRUCTION MÉCANIQUE
**DÉPANNAGE
JOUR & NUIT**

13, BLD. DE MERCKEM
NAMUR

(081) 74 11 11

Fax : (081) 73 01 28

19, AVENUE DE L'EUROPE
CHARLEROI

(071) 31 22 68

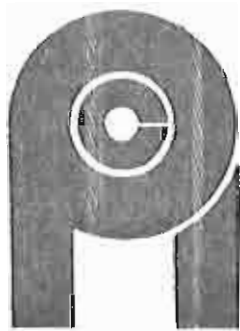
Fax : (071) 31 35 56

Boucherie - Charcuterie

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
BOEUF - VEAU - PORC - VOLAILLES
FROMAGE et SURGELE

DELOBBE

5, Rue du Try d'Andoy
DURNAL
Tél. 083/69.91.70
- On porte à domicile -



**Claude
Pesesse
Assurances**

- TOUTES ASSURANCES
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
- FINANCEMENTS
- EUROP ASSISTANCE

Tél. 083/69 94 93

Rue Haute 31
CRUPET

ABB
l'assurance

JardiSart

Ets Victor VANLOMMEL-BERNIER

MEMBRE DE L'A.H.E.B.
Architecte paysagiste, création de jardins, pépinière
Devis gratuit sans engagement

5330 SART-BERNARD
+081/40.01.04 - Nationale 4, 25

Hôtel - Café - Restaurant - Pension

HOTEL DU CENTRE

8, Rue Haute, 5332 CRUPET
Tél. 083/69 93 21

Fermé le mardi et mercredi
hors saison

Salle pour banquets - Vaste Parking -
Jardin d'agrément

**CORDONNERIE
REGINA-MOREAUX**



90, rue de Bruxelles, 5000 NAMUR - Tél. 081/ 22 16 95

Tous travaux en 24 heures Service express Travail rapide et soigné En magasin: - accessoires des meilleures marques - chaussures orthopédiques "Scholl Forelle" - articles de maroquinerie - clés minute

C R U P E T

L'enseignement communal

Les vestiges d'une intense activité scolaire à Crupet subsistent encore dans le haut du village. Une construction, aux dimensions imposantes, témoigne d'un passé où de nombreux instituteurs et institutrices ont empreint de connaissances les générations pendant plus d'un siècle.

Ce bâtiment, construit en 1863, remplace orgueilleusement la résidence de l'enseignement primaire devenue la salle Ste-Famille. (Cfr. Crup'Echo N° 21 de février 1992)

Une page de cette histoire est tournée. Cependant, les aînés d'entre nous se souviennent de la rigueur de l'enseignement dont l'Administration Communale, particulièrement l'Echevin de l'Instruction Publique, assumait la responsabilité.

Vous avez l'occasion de prendre connaissance ci-dessous du "règlement scolaire", tel qu'il était promulgué en décembre 1933.

Règlement scolaire.

Arrêté par le Conseil communal en séance du 6 décembre 1933.

Modifications apportées au présent règlement en séance du 18 septembre 1934
460 demi-journées de classe au lieu de 440
3 heures de classe après-midi au lieu de 2½

Des jours et des heures de travail
des congés et des vacances.

Art. 32. Aucun élève ne peut s'absenter sans autorisation préalable et écrite de l'instituteur. La demande d'autorisation indique le motif et la durée du congé.

Art. 33. A l'exception des jours de congé énumérés à l'art. 34, les écoles sont ouvertes tous les jours de l'année.

La journée scolaire comporte trois heures le matin et trois heures l'après-midi.

La classe du matin commence à 8½ heures et finit à 11½ heures.

La classe de l'après-midi commence à 1 heure et finit à 4 heures.

Après chaque heure de leçon ou d'exercices, on fera exécuter un chant ou des exercices de gymnastique.

Vers le milieu de chaque demi-journée il y aura quinze minutes de récréation.

En été, lorsque la température des classes dépassera 25 degrés centigrades, le chef d'école est autorisé à suspendre les classes de l'après-midi et à les remplacer par des leçons et exercices récréatifs ou à emmener les élèves au grand air.

Art. 34. Les jours de congé sont : Le dimanche ;

Le jeudi après-midi ; Le 1^{er} et 2 novembre ;

Le 11 novembre ; Le 16 novembre, fête

patronale du Roi ; Le 25 et 26 décembre ;

Le 1^{er} et 2 janvier ; Le jour de l'Ascension ;

Le lundi de la Pentecôte ; Le 21 juillet

jour anniversaire de l'inauguration de

Leopold 1^{er} ; Le jour de l'Assomption ;

Le lundi et le mardi de la fête communale

- dernier dimanche de septembre ; Les jours

des conférences cantonales.

Art. 34 bis — Le cas échéant — Des congés saisonniers peuvent être accordés, conformément au règlement spécial arrêté pour cet objet, aux élèves du 3^e et du 4^e degré dont la fréquentation n'a pas encore donné lieu à condamnation.

Il est défendu de licencier les élèves en faveur desquels il n'a pas été sollicité de congé saisonnier. L'instituteur reçoit avec eux les matières déjà étudiées ou leur enseigne les notions du programme plus particulièrement appropriées à leurs besoins spéciaux.

époques	plantation des pommes de terre	5 jours
des congés	fenaison	5 jours
saisonniers	récolte des céréales	5 jours
	arrachage des pommes de terre	5 jours

Art. 35 L'époque et la durée des vacances sont déterminées comme suit:

1^e — Les vacances de Noël commencent le 25 décembre et les classes reprennent le 3 janvier.

2^e — Les vacances de Pâques commencent le Jeudi Saint et les classes reprennent le 2^e lundi après Pâques.

3^e — Les vacances d'été commencent dès que les 460 demi-journées de classe sont épuisées et finissent le 3^e dimanche de septembre.

Dans un prochain article, nous vous entretiendrons des récompenses, des punitions et des diverses obligations du chef d'école.

Votre Ami Ernest.

RESTAURANT

LES RAMIERS



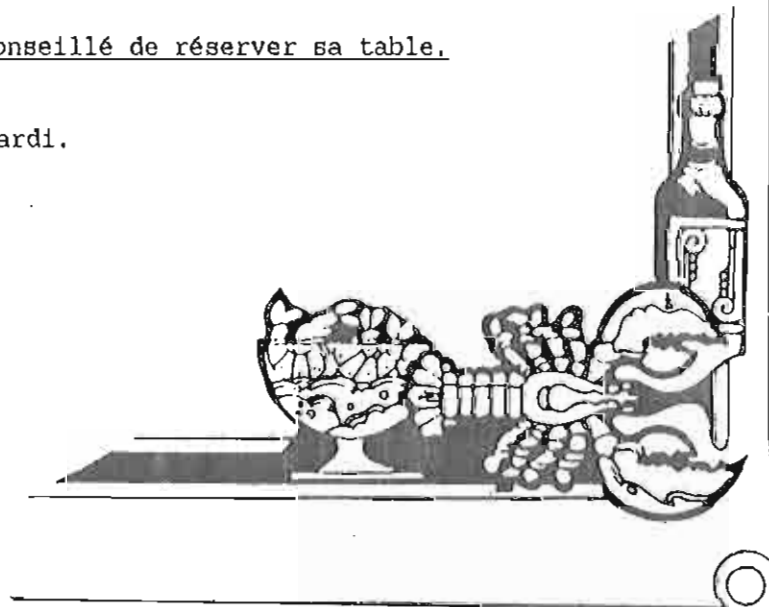
- Le restaurant où l'on aime se faire plaisir
- Entouré de verdure et au bord d'une rivière murmurante, vous choisirez entre divers menus :
 - * Le "menu du Marché" à 1250 frs
 - * Le "Prestige" à 1750 frs
 - * Le "Royal" à 2250 frs
- TRES BELLE CARTE DE VINS AVEC BEAU CHOIX DE BOUTEILLES EN-DESSOUS DE 1000 frs.
- NOUVELLE TERRASSE -RESTAURANT.

Il est conseillé de réserver sa table.

Fermé le lundi soir et le mardi.

Tél : 083-69 90 70

CRUPET



LA POLLUTION DU "CRUPET"

La pollution du 7 mars 1992 qui a frappé le "Crupet" est à présent solutionnée. On se souvient qu'une substance toxique avait été déversée dans les égouts qui desservent le zoning industriel de la Fagne. Ce polluant avait donc par le biais de ces canalisations rejoint le "Crupet".

Les résultats des premières analyses confirmaient la haute teneur des eaux en azote et en phosphate.

L'importance des ravages causés sur la faune et la flore aquatiques s'avèra moins grave que prévu. Si la mortalité des truites fut impressionnante et implacable, par contre, la micro-faune qui assurait l'équilibre naturel du ruisseau n'a pas trop souffert. En effet, des déversements d'alevins et de truitelles ont eu lieu à plusieurs reprises dans le courant de l'année 1992 par l'Administration des Eaux et Forêts. Ces repeuplements s'avèrent efficaces car aucune mortalité ne fut enregistrée. Donc ces apports de vie nouvelle, dans le "Crupet", ont pu trouver leur nourriture naturelle.

Après cette pollution, l'Administration Communale d'Assesse a convoqué, le 23 mars 1992, une réunion d'information à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes. Lors de cette réunion, le Bourgmestre avait proposé de négocier en lieu et place des personnes lésées, il allait se constituer partie civile pour défendre les pêcheurs qui en feraient la demande.

L'échange des correspondances entre le Conseil de la firme polluëuse et l'Administration Communale montre que cette dernière est restée active dans la solution de ce dossier combien important.

Lors d'une nouvelle réunion tenue le 14 janvier 1993, le Bourgmestre exposa, devant une assemblée de 11 personnes, tout le canevas de ses démarches. Celles-ci aboutissaient aux propositions suivantes:

- 1.- Remboursement d'une année de location (1992) à tous les locataires de la pêche communale.
- 2.- Paiement d'une indemnité par "mètre" de rive aux pêcheurs "PRIVE" et ce, selon le rapport (zones définies) de la Région Wallonne.
- 3.- Un réempoissonnement sera effectué pendant 3, 4 voire 5 ans (normes définies par la Région Wallonne).
- 4.- Garantie assurée aux pêcheurs d'une productivité au moins égale à la situation pré-pollution.

De plus, il annonçait un réempoissonnement au début de mars et les truites qui seront déversées dans le "Crupet" pourraient être pêchées le 20 mars (jour de l'ouverture) car elles mesureront plus de 25 cm et, de cette manière, les pêcheurs pourront se livrer à leur sport favori.

Comme promis, des truites de 250 grammes furent tirées au plus grand plaisir des mordus de la pêche.

Comme riverain-propriétaire et pêcheur, pour nous avoir défendu, et mené à bien le dénouement de ce dossier, je tiens, au nom de tous mes confrères, à remercier et à féliciter:

- Monsieur SEUTIN, Bourgmestre d'Assesse,
- Monsieur l'Ingénieur JORIS, de la Région Wallonne, Directeur du Service de la Pêche,
- Messieurs FECHEROLLE et PAQUAY, Agents techniques des Eaux et Forêts,
- Monsieur MASURE, Conseil technique, hydrobiologiste et expert A.G.F.,
- Toutes les personnes qui ont œuvré dans la solution de ce dossier.

Noël.

BROCANTE

20 JUIN 93

Dès 8 hrs du matin : RESTAURATION

Pistolets fourrés - fricassées - croissants

assurée par le SC CRUPET sous le chapiteau du Château

A midi TRUITES

STEACKS

ASSIETTES FROIDES



TOITURES - ZINGUERIE - ROOFING - DEMOUSSAGE
RAMONAGE - MAÇONNERIE CHEMINÉES ET GAINAGE

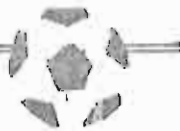
rolain **SPRL**

Rue du Centenaire, 32
5002 NAMUR (Saint-Servais)

Tél. 081 / 73.19.44

S.C. CRUPET

MAT. 7.204



LES FOUS DU FOOT

Pour vivre nos derniers matches de championnat, la nature avait revêtu son plus beau manteau jaune-cocu au plateau des Loges : un immense champ de colza s'étendait de part et d'autre de l'accès à notre terrain, et un sous-bois, criblé de genêts, répandait des senteurs aphrodisiaques sur les Comognes de Crupet...

Bien sûr, il se préparait des faits d'armes importants au SC CRUPET ... Dès le samedi, notre équipe "RESERVE" battait le troisième classé, NOISEUX, par un score sans appel : 3-0, ce qui nous permettait de terminer nous-même à la troisième place avec un maximum de points.. Cela étant, la soirée du samedi devait se terminer dans une ambiance animée et joyeuse, puisqu'un cadeau devait être remis à un de nos membres fondateurs : comitard/joueur depuis plus de 25 ans : Antonio GRIGOLATO (TONIO pour les intimes); Il venait de jouer son dernier match, et fut amplement remercié. Malgré ses occupations dominicales, nous espérons encore le voir souvent aux réunions du club.

Le dimanche donc, malgré la concurrence (?) de la lutte de balle-pelote CRUPET-BEVER, notre match contre FAULX était considéré comme un must du championnat. Il devait d'ailleurs drainer la toute grande foule au plateau des Loges : parmi les spectateurs, Mr le Bourgmestre E. SEUTIN, qui, pour tout commentaire, y allait d'un très sincère "D'jl n'm'a jamais si bin plé, mais, y n'faureut nin yesse cardiaque ..."

Ce match important, pour autant que BONNEVILLE soit débouté dans son appel, devait décider du candidat à la montée en troisième... mais écoutons le reporter de VERS L'AVENIR :

"CRUPET 2 - FAULX 2 - C'est devant une belle chambrée que s'est disputée cette rencontre importante pour l'attribution de la 4ème place donnant le droit de disputer le tour final des 4èmes classés. Faulx domine mais doit attendre la 35ème pour ouvrir la marque par Van Achter (0-1). Peu après les visiteurs tiraient sur les montants. Enfin, à la 40ème le visité Bemy est exclu pour deux cartes jaunes.

A la reprise Crupet domine. Il hérite d'un penalty mais Dumonceau est l'auteur d'un superbe arrêt. Crupet attaque toujours mais sur un contre, Faulx double la mise par Stockard (0-2). Alors qu'on se dirige vers une victoire visiteuse, les hommes de Ch. Lamury se rebiffent et inscrivent deux buts précieux (2-2). Dans les derniers instants, Faulx n'a toujours pas la chance avec lui, car un nouveau ballon frappe le piquet. Grâce à ce nul, Crupet termine quatrième mais devra attendre la décision du comité d'appel suite à la réclamation de Bonneville."

A préciser : la première n'a jamais été battue "AT HOME" ! (pendant ce dernier championnat) mais elle a été menée à la marque presque à chaque match : preuve de persévérance. Peut-être aussi que pour une fois, une partie de la chance (des cocus ?) était de notre côté.

A. Q.

CRUPET

Tél. 083/69 90 41



A L' BESACE

CAFE - CREPERIE - PETITE RESTAURATION

Un OVNI en panne à CRUPET ...

L'histoire des ovnis a sans doute franchi une nouvelle étape importante, la nuit dernière à CRUPET ...

En effet, vers une heure du matin, les habitants de cette sympathique localité du Sud-Namurois, ont été réveillés par un bruit strident, comparable à l'arrêt intempestif d'un train de marchandises ... ou peut-être d'un hélicoptère en difficultés...

Ce bruit venait du ciel et était accompagné d'une luminosité très intense, presque insupportable. Il n'était pas continu ; après quelques secondes d'interruption il reprenait de plus belle, comme si l'engin était en panne, puis retrouvait son souffle pour quelques nouvelles secondes.

Après quelques ratés plus espacés les uns que les autres, l'engin a stoppé net et s'est posé sur le plateau des Loges, un site bien connu dans la région, particulièrement par les amateurs de football, puisque le terrain du S.C CRUPET y est établi depuis plus de 25 ans.

De nombreux crupétois se sont rendus nuitamment sur les lieux et ont pu assister à un spectacle qu'ils n'oublieront pas de si tôt... ; un engin, ressemblant à deux immenses assiettes, accolées l'une à l'autre en position inverse, et dont la partie supérieure était percée d'une multitude d'ouvertures lumineuses, se terminait vers le bas par un socle supporté par une dizaine de pattes immenses, actuellement fortement enfoncées dans le sol. L'engin est donc immobilisé, et d'étranges bestioles vertes, semblables à des fourmis géantes, munies d'antennes terminées en boule de billard, avec des museaux en trompette et une queue en tire-bouchon, gesticulent à proximité, en poussant des cris stridents et dégageant une fumée bleuâtre ...

Autour de l'engin, depuis les petites heures de ce matin, un public curieux et excité essaye de réaliser et de commenter l'événement. Mais le lieu de chute de l'appareil est inapprochable à moins de 40 mètres, car une alimentation négative importante se dégage de l'ovni. Nous comparons ce phénomène à ce qui se passe lorsqu'on veut marcher contre un vent de face, ou lorsqu'un nageur veut progresser à contre-courant. Mais ici, toute progression est impossible...

Une équipe d'ingénieurs de l'ESMALUX tente d'ailleurs de capter les ondes émises au moyen d'appareils sophistiqués, mais les équipages mobiles de ceux-ci s'affolent à un point tel que tout semble s'être détraqué brusquement.

Les autorités locales, la Gendarmerie et les Pompiers d'Yvoir et de Ciney sont sur place et une circulation alternative des véhicules a été instaurée, ceux-ci défilant en très grand nombre à CRUPET.

Aux dernières nouvelles, une équipe de RTL, ainsi que plusieurs équipes d'hélicoptères de l'Armée et de la Gendarmerie, tentent en vain d'approcher des lieux, tandis que d'autres ovnis sont signalés aux quatre coins de la Wallonie ... sans doute recherchent-ils leur frère en difficultés...

PUCR'ECHOS ne manquera pas de vous tenir au courant de la suite des événements, qui vont certainement renverser le cours de l'Histoire.

Inutile de vous dire que les crupétois sont renversés de ce qui leur arrive ; votre serviteur lui-même s'en trouve tout retourné.

Q.A.

POISSON D'AVRIL

ÉPILOGUE

Le texte ci-dessus, distribué à très peu d'exemplaires, le jour même de l'événement, est tombé dans les mains d'un de nos joueurs de football ... qui s'est empressé d'alerter l'entraîneur, afin que les joueurs veuillent bien se dévouer pour dégager le terrain avant l'entraînement du soir-même ! ...

L'entraînement ne fut jamais aussi long ; commencé bien avant l'heure, il se termina, non pas le 33 mars, mais bien le 2 avril, et chacun jura, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus !

A.Q.

René GRANDJEAN-DELREE

ALARME · ANTI-VOL · INCENDIES

AGREES UPE

MOTORISATION DE PORTES DE GARAGE



ECLAIRAGE DE PARCS ET JARDINS

6, Rue du Centre,
5590 LEIGNON - Tél. 083/ 21 24 53

MAGASIN · ARTICLES CADEAUX
SOUVENIRS DE CRUPET

MAISON MACOR-PESESSE

Même maison avec salon de coiffure pour dames

Rue Haute 9 - CRUPET

Tél. 083/69 94 44



LA SEIGNEURIE DE CRUPET

"On va encore une fois nous parler du château" allez-vous dire ...

Et bien oui et non ... Le titre de cet article est en fait celui de la thèse de fin d'études de Régendat en Histoire de notre amie Véronique MORYSSE qui, tombée amoureuse de notre petit coin de paradis, avait choisi ce sujet sans trop savoir où cela la mènerait.

Et bien la suite est heureuse puisqu'il y a quelque temps Véronique est venue exposer son mémoire aux anciennes écoles pour quelques privilégiés qui avaient daigné répondre à l'invitation lancée dans Crup'échos et qui n'ont pas été déçus.

Ce mémoire se scindait en trois parties :

1. Histoire de la seigneurie et du château de Crupet au moyen-âge.
2. L'église de Crupet, les pèlerinages et les traditions locales.
3. La composante naturelle, Crupet et les problèmes économiques du XXème siècle.

Avec l'aimable autorisation de l'auteur, nous allons au fil des prochains numéros de Crup'échos, vous présenter les aspects originaux repris dans ce travail très bien documenté puisque la bibliographie et le rappel des sources comprend près de 14 pages. Des archives inédites extraites des Archives Générales du Royaume ont même été exploitées, il s'agit du "Fonds de Mérode". La famille de Mérode, bien que n'ayant jamais résidé à Crupet a été au cours du temps un des propriétaires du domaine qui nous tient à cœur.

Véronique MORYSSE a essayé de situer le domaine de Crupet dans l'histoire de la Principauté de Liège. C'est ainsi que l'on apprend dans un document de 1304 que les plus anciens seigneurs de Crupet descendaient de la maison noble de Wellin dont l'origine remonte au début du XIIème siècle.

Ce domaine de Crupet fut partagé entre deux branches d'une même famille

dont les liens semblent assez obscurs, (sans doute n'étaient-ils pas frères ?) : Henri de Wellin, dit de Venatte ou de Crupet, et François (le document dit "Frank" de Crupet, preuve d'origine franque sans doute). Ce partage de biens entre membres familiaux explique, dans un microcosme local, ce processus irréversible du morcellement moyennageux. Ce "Frank" est d'origine "ministériale" puisqu'il est fils d'écuyer.

Ce document de 1304 montre la dépendance effective de Crupet vis-à-vis de la Principauté de Liège. (Nous verrons dans un prochain article qu'en fait la limite entre cette principauté et le comté de Namur était matérialisée par le ruisseau de Mière et le Crupet. On peut facilement imaginer les "bagarres" sur les rives de ces paisibles ruisseaux qui représentaient surtout une source d'énergie hydraulique considérable pour l'époque, mais aussi LA source d'eau potable de la région au lieu-dit FONTAINE DIEU - cfr article à ce sujet dans un "Crup'échos" précédant). Les ressources économiques sont celles bien connues, à savoir : bois, prés, rivière (déjà à l'époque des viviers -truitelleme avant la lettre-), brasserie -la Crupétoise ne date pas d'hier-, moulins et cultures.

L'existence de l'église est également confirmée et il faut enfin souligner que le document reprend le terme de "Manoir" et non de "Château" ! (Il s'agissait donc d'une habitation de "non noble" et à environnement rural, sans composante militaire de défense).

Sources : BORMANS (S) et SCHOOLMEESTERS (E), cartulaire de l'église Saint-Dambo de Liège, T3, imprimerie Hayet, Bruxelles, 1898, p 43-44, doc DCCCCXXI

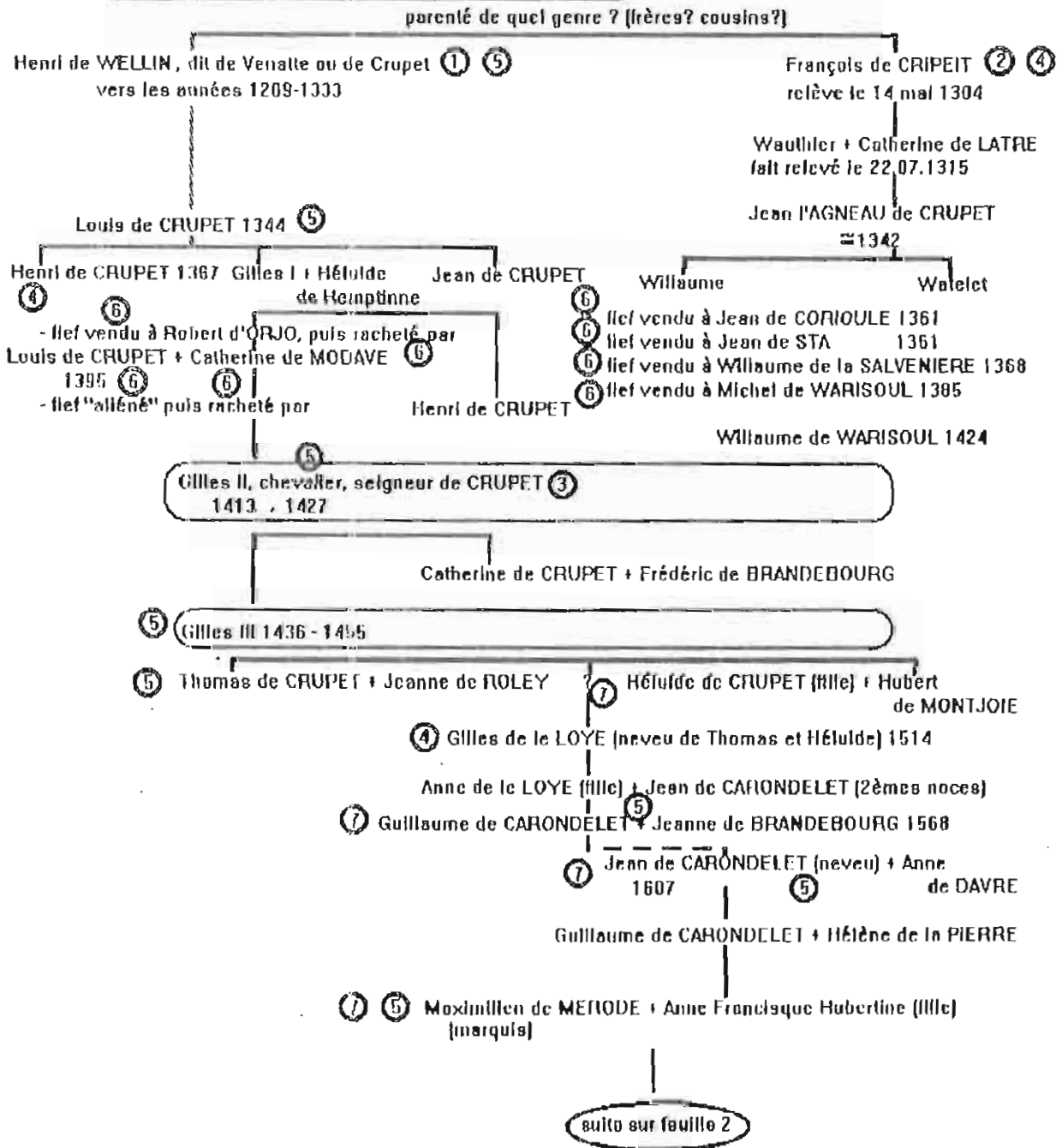
Nous terminerons cet article par la généalogie des seigneurs de CRUPET ainsi que les commentaires qu'en a fait Véronique MORYSSE.

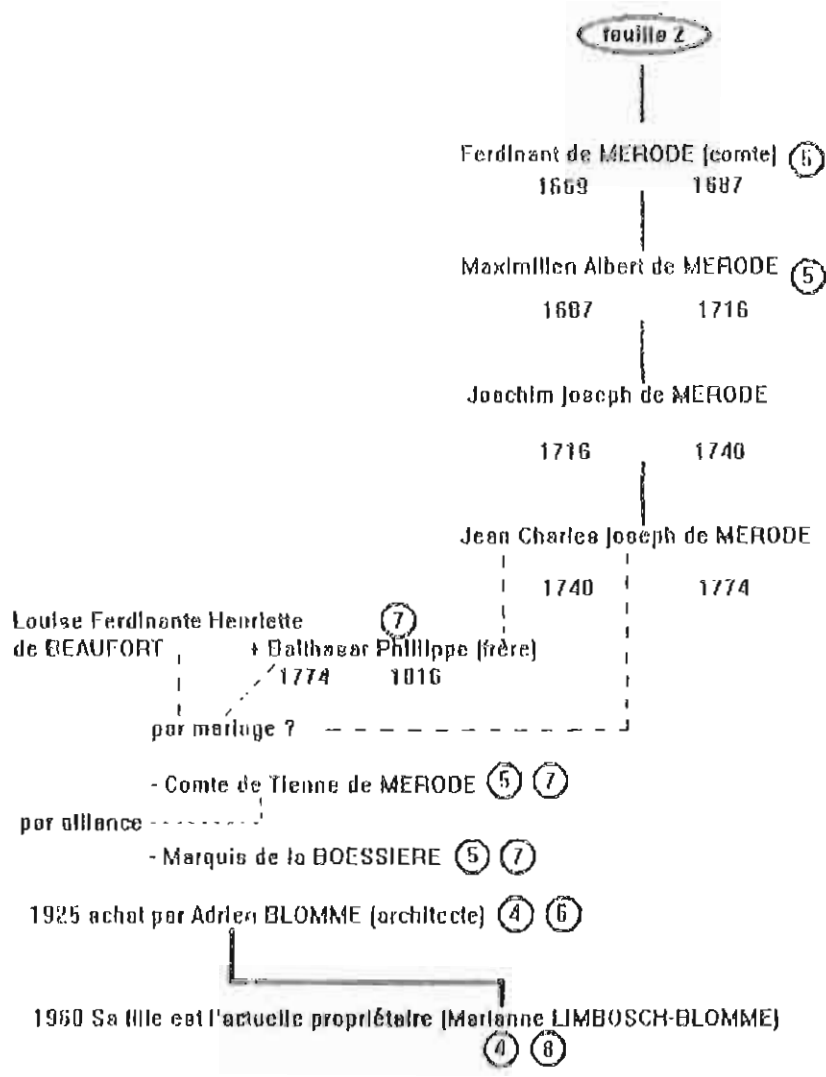
Pour la suite le sujet est tellement vaste que nous aurons encore de nombreuses fois le plaisir de vous faire partager les connaissances rassemblées dans ce mémoire.

Encore une fois merci à Véronique qui nous a si gentiment autorisés à nous inspirer de son travail au profit des lecteurs de Crup'échos.

F.B. pour "*Les Amis de Crupet*"

GENEALOGIE DES SEIGNEURS de CRUPET





COMMENTAIRES A PROPOS DE L'ARBRE GENEALOGIQUE

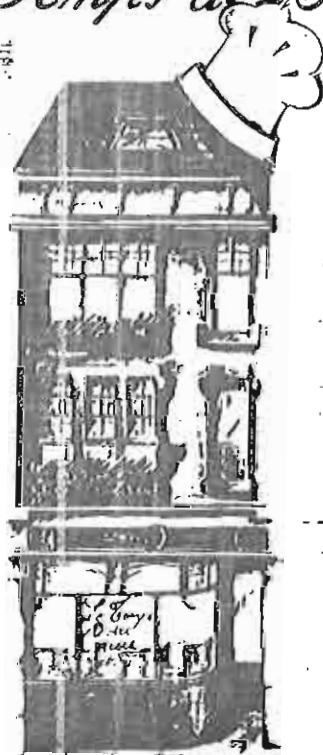
Il y a eu de grandes fluctuations et perturbations dans la succession des propriétaires du domaine de CRUPET

- * D'abord signalons que le domaine appartient à deux ① ② branches de la famille et ne revint à un propriétaire unique qu'en 1413 ③
- * Les propriétaires successifs furent non nobles ④ (écuyers) puis nobles (chevaliers-marquis-comte) avec des fluctuations diverses. ⑤
- * Le domaine connut des fortunes diverses ⑥, preuve d'une rentabilité ou d'une gestion problématique (typique des petits domaines du Moyen-Age)
- * Le manque de descendance masculine créa des problèmes de succession à plusieurs reprises. ⑦

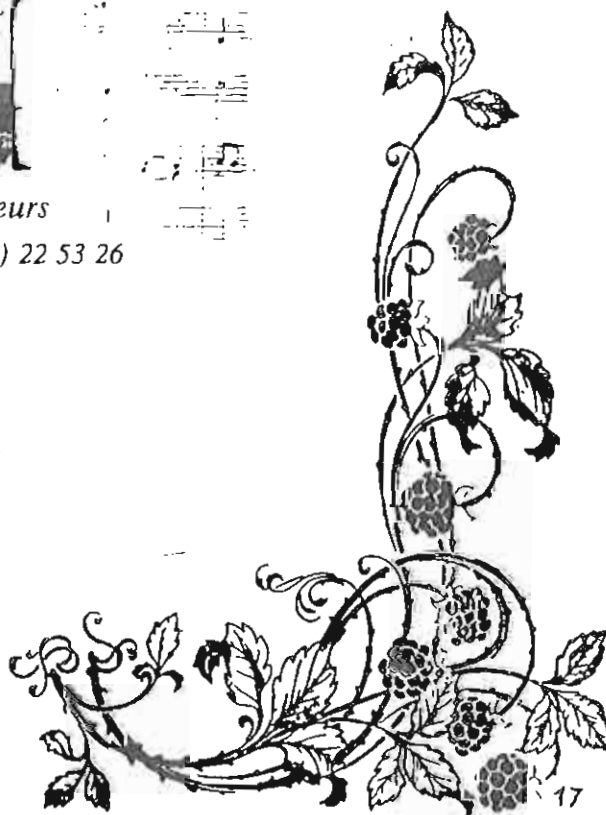
N.B. Seule la propriétaire actuelle peut hériter en tant que femme, ⑧ du domaine de CRUPET.
Le XXème siècle a enfin permis cette conquête féminine!

Restaurant

Le Temps des Cerises



22, rue des Brasseurs
5000 Namur - Tél. (081) 22 53 26



Crup'échos

Trimestriel

Eh bien, ce numéro de Crup'échos, organe de coordination des différentes activités de la commune de Crupet ne nous a pas laissés sur notre ... SOIF! Nous nous sommes même payé une PINTTE de bon sang. De l'humour distillé GOUTTE à GOUTTE au fil des pages, des GRAPPES de souvenirs accrochés aux personnages les plus divers, on peut dire, au vu de ce numéro 25, que Crup'échos, comme le VIN, se bonifie de trimestre en trimestre. Et il vous DISTILLE un panorama haut en couleurs de la vie locale.

L'éditorial fait l'historique de la publication (32 pages, 475 exemplaires). Puis le lecteur baseule tout de suite dans l'interview de Pierrot Quiévrain, rude gaillard devenu expert en exploitations forestières après avoir exercé tous les métiers possibles dans l'abattage, le façonnage, le transport, le commerce du bois. Et en ayant profité joyeusement de la vie, tout au long de "chapellos" accueillantes.

Pas triste non plus la complainte en wallon de la chorale "Les Travailleurs", sur les ennuis de climatisation du jubé de Crupet, ni "Li diâle au cabinet", dans la même langue. L'histoire de la dramatique, c'est aussi du style "enlevé". On devient plus sérieux avec l'apiculture et ce drôle de chauffage central inventé par les abeilles. Puis voilà des souvenirs d'un épisode pas très connu de la guerre 40-45: l'exode des familles du Namurois devant l'envahisseur nazi. On retrouve d'ailleurs une allusion à cette fuite collective tragique dans l'interview d'un autre personnage hors du commun, commandant-pilote, approchant les 40 années de carrière sur tout ce qui vole.

Pour terminer dans le ton du début, Crup'échos se retrouve à la buvette du SC Crupet, à la fin d'un match cocasse où l'on voit vainqueurs de l'endroit et vaincus d'Eniines faire assaut de fair-play, de bonne humeur et de Crupétoise bien mousseuse. On voudrait que cela se passe de la même manière dans les "grands" matchs nationaux...

Contacts: Crup'échos, André Couvreur,
rue basse, 32, 5332 Crupet

IXV 91 Mai 93

27

Des fleurs pour CRUP'ÉCHOS

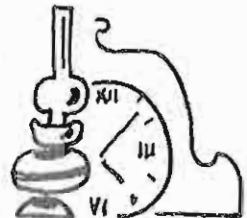
Le Mensuel "Dépêches de Wallonie" - édité par l'ASBL "Coqs d'Aousse" à Charleroi - nous fait l'honneur d'une colonne dans sa rubrique "Dépêches aux Canards" de son édition de mai 93.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ci-contre cet article rédigé par un vrai wallon qui aime sa Région, son folklore et ses traditions. L'auteur mériterait le titre de "Crupétois d'honneur" (il faudrait encore l'inventer mais cela ne poserait aucun problème). En tout cas ceci est une belle récompense et un encouragement pour vos serviteurs du Forum de rédaction de Crup'échos de continuer dans la voie tracée.

Le Forum.

BROCANTE '93

20/6



Café - Snack Bar «LE TERMINUS»

ANCIENNE GARE DE BAUCHE-YVOIR

Tel 082 611 956

SPECIALITES :

SÔUPE A L'OIGNON
CUISSÉS DE GRENOUILLES
SPAGHETTI
TOURNEOS à la Provençale
LAPIN OIJONNAISE



C'est l'bwè qui boute...

Dispièrtant-nos : c'est'one aute printemps qu'est riv'nu...
Les pouyes qui codésenut... les djardins qu'raviquenut...
Do tims qu'les bwès boutenut, les p'tits mouchons tchantenut...
Les dérènnès biesses à cwanes,din l'tcherwatche, tanfèlenut.

Timpe au matin, nos v'la restchauffés pa l'solia :
Do còp, vo m'là prête à fè one saqwè d'novia.
Riplquè des porias ? C'est qui d'n'a pon d'cwardla.
Et pwis, dj'alme mla des chicorées ou des navias...

C'est do bon tims po-z-arindgi one beile astantche...
Allez ainsi abiye, trossant bln vite nos mantches.
Main c'est qui dj'n'aurais jamais assez d'pîres ni d'plantches
Et pwis, c'est'one affaire bramint trop naugichante.

Allez, c'est bon ainsi, rimettant ça à d'mwin...
Ratindans cor one mlette, d'avant d'ratchi din nos mwins.
C'est co foutu po s'samwin-ne-çi, djèl veu d'dja bln.
Portant, gna tant des cis, autoû d'no, qu'vaurunt bin :

Des malades,des inflrmes, des cis qu'ont mau leus reins
Des autees dins leus tcherrettes, qui n'sont pu bons à rin...
D'z-èfoufyis, des vantards qui vite, vite cominc'nut
Puis léyenut là l'chef-d'oeuv',et jamais n'l'achévenut...

Des boureus d'flemme qui ratindenut qu'l'ovradje seuve fait
Po l'critlquè,l'distrûre,l'man-ni ou l'cuibutè ...
Des pèle-chochins qu'dîjenut qui n'ont jamais pu l'tims,
Des p'tlts mallns qu'wétenut travailli leu véjin.

Volà : di'esteu lanci po s'crîre one saqwè d'bia,
Ont'chôse qui do bla-bla... do spécial... do novia...
Main dji m'a tot d'on còp édwarmu au solia :
Dandgereu qu'c'est l'apéro qu'esteu là d'sus l'platia...

Allez, d'abòrd,sèret por one aute di ces chîjes...
Cà irait quétflye mia quand y sofèl'rait d'bîje.
Co bin qu'gna deux saisons po l'artisses et l'z'arsouyes :
Li prumîre quand l'bwè boute, l'aute quand i pied ses fouyes.

A.Q. MAI 93

AUTO - PNEUS

SERVICE

AGENT



OFFICIEL

- VENTE ET ENTRETIEN
- SPECIALISTE PNEUS ET JANTES ALU
- AMORTISSEURS MONROE
- LOCATION VOITURE

CINEY - GARE

☎ 083/21.51.29



Boulangerie - Pâtisserie

Tous produits de 1^{er} choix



NELIS & Fils

Place Communale, 14 - ASSESSE

Tél. 083/65.53.37



Spécialité de GATEAUX et TARTES au RIZ

A L'OMBRE DU DONJON DE CRUPET

LA TRUITELLERIE S.A.
P I S C I C U L T U R E

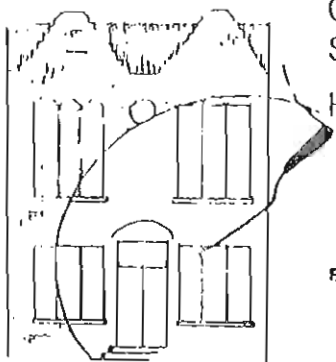
VOUS PROPOSE SES TRUITES
FARIO & ARC-EN-CIEL
BLANCHES OU SAUMONEES
LIVRAISON & VENTE SUR PLACE
LA SEMAINE & LE WEEK-END
TOUT AU LONG DE L'ANNEE

19 rue Basse 5332 Crupet

083 / 69 98 06 ●



Restauration de façades



Crépi Vicril Solvay
Sablage - Rejointoyage



Hydrofuge:
tous traitements
des murs contre l'humidité

s.p.r.l.

JOUFFROY

Propriétaires Gillis-Clauson

Rue Bols de Dave 6 - 5330 Sart-Bernard -

Tél. 081/40 04 94

N° agrégation 120091



9, Rue Saint Joseph
5332 CRUPET

TEL: 083/ 69 96 82

NETTOYAGE
RENOVATION
RECOLORATION
REPARATION

SANS PIECE - SANS COUTURE - SANS COLLE
de vos

Déchirures, trous, brûlures de cigarettes dans
vêtements, salons, sacs, selles motos, voitures
confections, fermetures, retouches, etc...

CUIRS - SKAI - SIMILI

VINYL - DAIM

POMPES FUNÉBRES et FUNÉRARIUM

avec salon de réception



SERVICE JOUR ET NUIT

HENNUY Roland

AGREE PAR L'ASSURANCE LIEGEOISE

Rue de Lemmy 107A 5360 NATOYE Rue des Quatre Vents 3

ENSEVELISSEMENT - INCINERATION

TOUTES FORMALITES

MONUMENTS FUNERAIRES

FLEURS EN SOIE

Tél. 083/21 50 50 - 21 24 47 - 21 41 73 - 21 34 88

"Au Vieux Château"

13, rue Basse - 5332 CRUPET
Tél. 083/69.91.33

TAVERNE - RESTAURANT

J. Delire-Dulieu

*Curée
de la Côte-d'Or*



Vin importé pour votre Restaurant

Nombreuses spécialités culinaires
créées par le Patron au fourneau,
la Patronne se chargeant d'accueillir les clients.

Excellente cave de vins renommés

crêpes - glaces, etc...

nombreuses BIERES REGIONALES

Et toujours, sa carte variée CULINAIRE et VINICOLE
et sa petite restauration en taverne



CRUPET-PELOTE

LE SOIR • JEUDI 22 AVRIL 1993

N A M U R

BALLE PELOTE

Le jeu de balle namurois renoue avec son glorieux passé

Crupet, gardien de la tradition

Chassée des villes,
la balle pelote sé-
duit toujours les
campagnes.
L'exemple par
Crupet.

LE SOIR • LUNDI 10 MAI 1993

Crupet trouve le bon rythme

"CRUPET GARDIEN DE LA TRADITION"

titrait "Le Soir" du jeudi 22 avril 93. Et le journal ajoutait que le jeu de balle namurois renoue avec son glorieux passé.

Dans le Namurois, la tradition ballante n'a jamais vraiment perdu sa force. Cependant après cinq titres nationaux de Ciney et trois de Saint-Servais, la dernière décennie est à marquer d'un voile noir car elle vit disparaître ses dernières figures représentatives. Gembloux en 1983, Saint-Servais en 1984 et Saint-Denis en 1986 durent quitter l'élite pour chuter imployablement.

Heureusement le relève est là et nous sommes fiers qu'elle porte les couleurs de CRUPET-PELOTE.

Le drapeau namurois flotte à nouveau parmi l'élite et nous formons des vœux pour que ce soit pour de nombreuses années.

Parlons à présent de la saison ballante déjà bien entamée : nous avons joué dix luttes amicales avant championnat en en gagnant neuf, ce qui est de très bonne augure, mais il ne faut pas aller jusqu'à croire qu'il en sera de même en championnat.

Le premier week-end de mai s'est soldé par une victoire à WELAR et le lendemain 2 mai par une sanglante défaite contre Meerbeke. Ceci nous oblige à bien avoir les pieds sur terre et nous apprend que chaque lutte doit se jouer au maximum des possibilités.

Quant aux 8 et 9 mai, ils nous ont permis de récupérer une partie de nos pertes en allant battre Horrués à domicile le samedi et en renvoyant Biévene avec un seul point dans son escarcelle le lendemain grâce à notre victoire par 15-7, après une lutte de haut niveau qui a contenté plus de 400 personnes ceinturant le ballodrome Luclen Leclère.

Notre voeu le plus cher est de vous présenter un spectacle de choix et nous vous donnons rendez-vous les 22 et 23 mai pour CRUPET-Thieulain et CRUPET-Tollembeek, ainsi que le dimanche 30 mai pour CRUPET-Courcelles.

Quant à notre équipe de Division I Régionale, après ce 9 mai elle vient de s'installer en tête du classement et nous osons espérer que cette place sera sienne à la fin du championnat.

Amis du sport ballant, nous avons besoin de votre soutien et votre présence à nos rencontres sera un réconfort pour tous les comitards et délégués qui se dévouent sans compter pour CRUPET-PELOTE afin que notre beau village bénéficie de la publicité faite par ce sport.

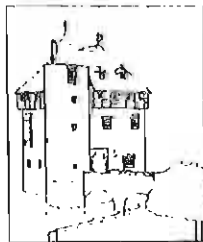
Amicalement vôtre A.MOREAUX

CRUPET - 20 JUIN 93

de 10 à 18 hrs

9ème BROCANTE

AUX ALENTOURS DU DONJON



RADIO
NOSTALGIE

LE PARADIS DES FOUINEURS

Ambiance délicieusement musicale

Sous les fumets d'une douce restauration

Renseignements 083 - 69 96 90

Une organisation CRUPET'85 en collaboration avec le SC CRUPET



PEINTURES HOUGARDY

Rue de la Gare 147 - 5335 NATOYE

083/21 23 15

Papiers peints - Tapis plain
 Carpettes - Tapis de pied
 Revêtements sol et mur

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h - Fermeture du samedi 12 heures au lundi 9 heures

J. LENOBLE

CRUPET

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PAR SYMPATHIE



*Le rendez-vous
des sportifs*

Café Nadine PESESSE,

L'APERO

Tél. 083/ 69 98 26 12, rue Haute
CRUPET

COUPES GLACEES
 GLACES MIO
 SANDWICHES
 CROQUE-MONSIEUR MAISON
 TOUTES BIERES REGIONALES



LOCAL DES SPORTS :

Motor-Club Crupet
 Standard Club Crupet
 Crupet Pelôte

POUR TRANSFORMER
 ISOLER, DECORER
 VOTRE HABITATION...

UNE SEULE ADRESSE :

**Ets F. DELVAUX
 & Cie s.a.**



Avenue Schlögel
 5590 CINEY

tél. 083/ 21 25 27
 21 18 48

BOIS - PANNEAUX
 ISOLANTS - PORTES STANDARD
 PORTES "STYLE"
 IMPORTATION DIRECTE
 "pin des landes" - "châtaigner"
 "chêne"

Crup'échos
 Bulletin de liaison
 de l'activité crupétoise

Forum de rédaction
 Jean MOREAUX(+)

André COUVREUR, Marcel PESESSE
 Freddy BERNIER, Ernest DELVAUX
 Joseph DELVAUX, André QUEVRAIN
 Noël WILMART, Thierry BERNIER

Editeur responsable:
**A. COUVREUR, rue haute, 32
 5332 CRUPET**

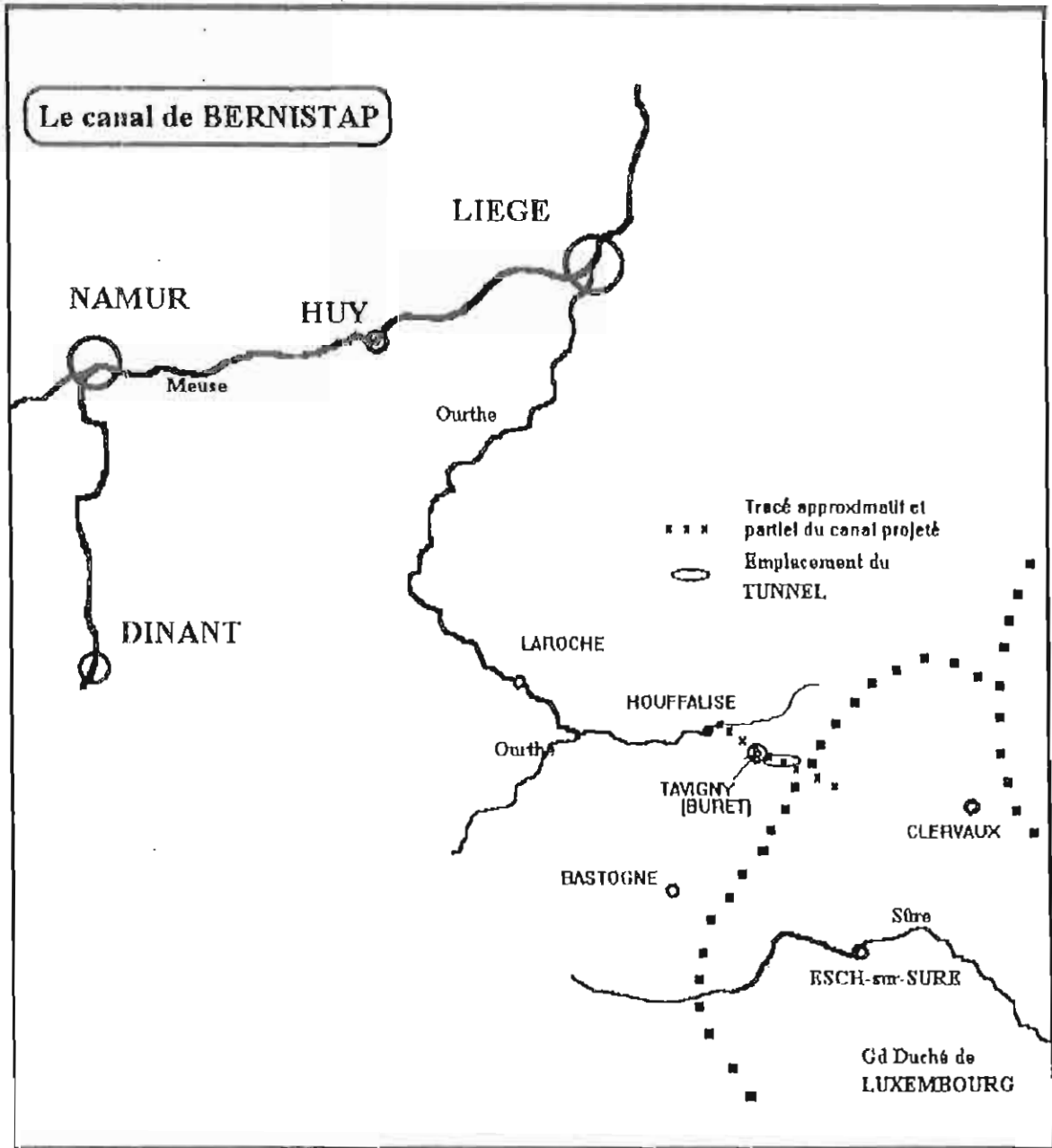
Cpte bancaire:
 961-0960585-86
 de "Crup'échos"

Illustrations

Thierry BERNIER

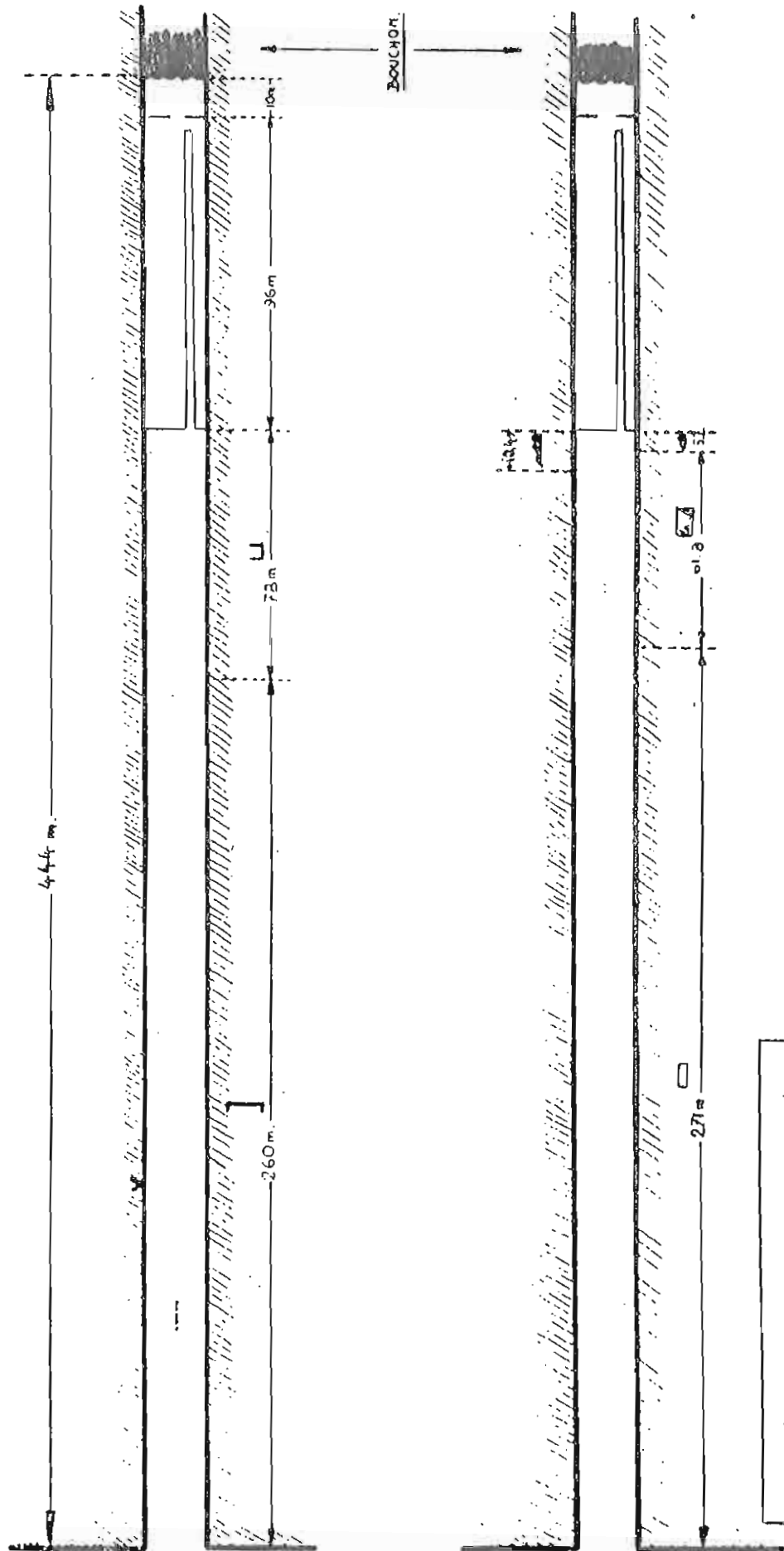


Cette description nous est
 totalement inspirée par un rapport
 de visites des lieux effectuées
 par quelques "Bastognards":
 MMr L.PETIT, G.PASQUASY,
 R.MOERYNCK et J.FUDVOYE.



LE SOUTERRAIN.

(PARTIE ACCESSIBLE).



LEGENDE.
 V écoulement sur la muraille (soins)
 " " " " (se 0.5 à 10 m)
] bouchon U
 U
 U

Dans le numéro 23 de CRUP'EC.HOS, notre ami Ernest Delvaux nous parlait de "Crupet entre les voies de communications" et à cette occasion, il nous signalait que sous le régime hollandais, il avait été fortement question de relier la Meuse au Rhin via l'Ouïthe, la Sûre et la Moselle.

Nous avons été visiter ce qui reste comme vestige des ouvrages dont la construction avait effectivement débuté.

Dans la région de Buret-TAVIGNY non loin du hameau de BOEUR, cher à Monsieur le curé Joseph CREMER, en cherchant bien et aidés d'une carte de la région nous avons trouvé une tranchée impressionnante et dans le fond un embryon de canal tout petit au pied de ces immenses talus d'une quinzaine de mètres. D'un côté après une promenade d'environ un kilomètre sous bois ce canal débouche sur les prairies dans la direction de HOUFFALISE, et de l'autre il bute sur un mur de terre au pied duquel se trouve l'entrée d'un tunnel qui devait permettre aux péniches (d'environ 150 tonnes) de passer sous la ligne de partage des eaux, qui dans cette région, presque à la frontière entre le Grand-Duché de LUXEMBOURG et la BELGIQUE, doit cumuler à près de 495 mètres d'altitude. Il était bien entendu impossible de passer cette énorme butte par des déclives supplémentaires qui se seraient ajoutées au 215 déjà projetées pour ce canal car, outre les gigantesques travaux, cette solution aurait bien entendu rendu ce canal tout à fait inutilisable dans la pratique.

D'après des ouvrages dont vous trouverez la liste en bibliographie, ce canal souterrain avait déjà été réalisé sur une distance d'environ 800 m au moment de la décision d'arrêt des travaux intervenue peu après l'indépendance de la Belgique. Si l'on se réfère à la situation de la tranchée côté luxembourgeois dans laquelle le tunnel devait déboucher, celui-ci aurait dû mesurer pas loin de trois kilomètres ! (ces chiffres sont à vérifier). Le diamètre de la voûte du canal est de l'ordre de 2,50 m et les péniches devaient être mues à la force des poignets par les bateliers qui disposaient pour ce faire de crochets scellés sur les côtés et au plafond du tunnel. On peut difficilement s'imaginer ce que cette traversée du tunnel devait représenter dans une semi-obscurité trouée de quelques lumières de torches ou lampes-tempêtes.

On ne peut donc qu'être plein d'admiration encore une fois devant les prouesses techniques mais aussi le courage de nos prédécesseurs qui étaient loin de disposer des moyens modernes que nous connaissons.

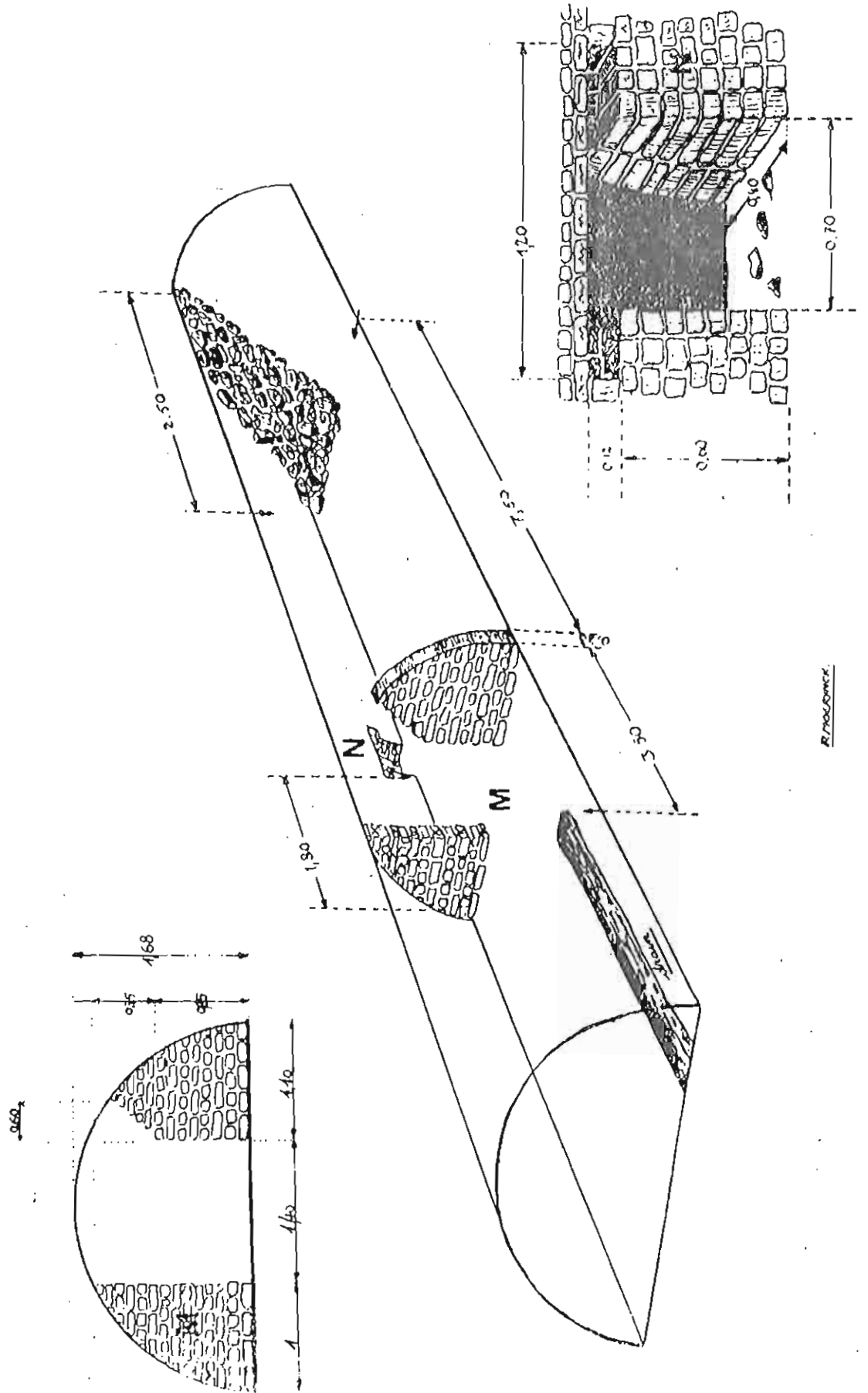
Les croquis ci-après nous montrent une vue longitudinale (coupes horizontale et verticale) du tronçon accessible sur une longueur de 444 m jusqu'à un éboulement à l'endroit d'une cheminée d'aération qui rejoignait l'air libre environ 29 m au-dessus du plafond du tunnel ! le croquis du bout du souterrain accessible nous laisse imaginer l'étroitesse de cet ouvrage. La profondeur de l'eau est d'environ 2,70 m. Le croquis du "bouchon" à 442 m de l'entrée représente le puits qui était divisé en trois compartiments, l'un servant pour l'évacuation des matériaux extraits pendant le creusement, le second pour l'épuisement de l'eau et le troisième pour l'aération. Il faut bien s'imaginer que tout cela a été réalisé avec des pelles, pioches, brouettes et aussi par ces courageuses femmes dénommées "boteresses".

Le lecteur qui désire se documenter pourra avantageusement consulter les ouvrages suivants :

- M. Louis LEFEBVRE . Le Canal des Ardennes au temps de Guillaume Ier, Arlon, 1942.
- "Mémoire sur le Canal de la jonction de la Meuse à la Moselle dans le Luxembourg".
(Mons, Typographie de Hoyois-Derely, Librairie, rue des Clercs, n° 10, 1831)

Freddy Bernier pour "*Les Amis de Crupet*"

LE BOUT DU SOUTERRAIN.



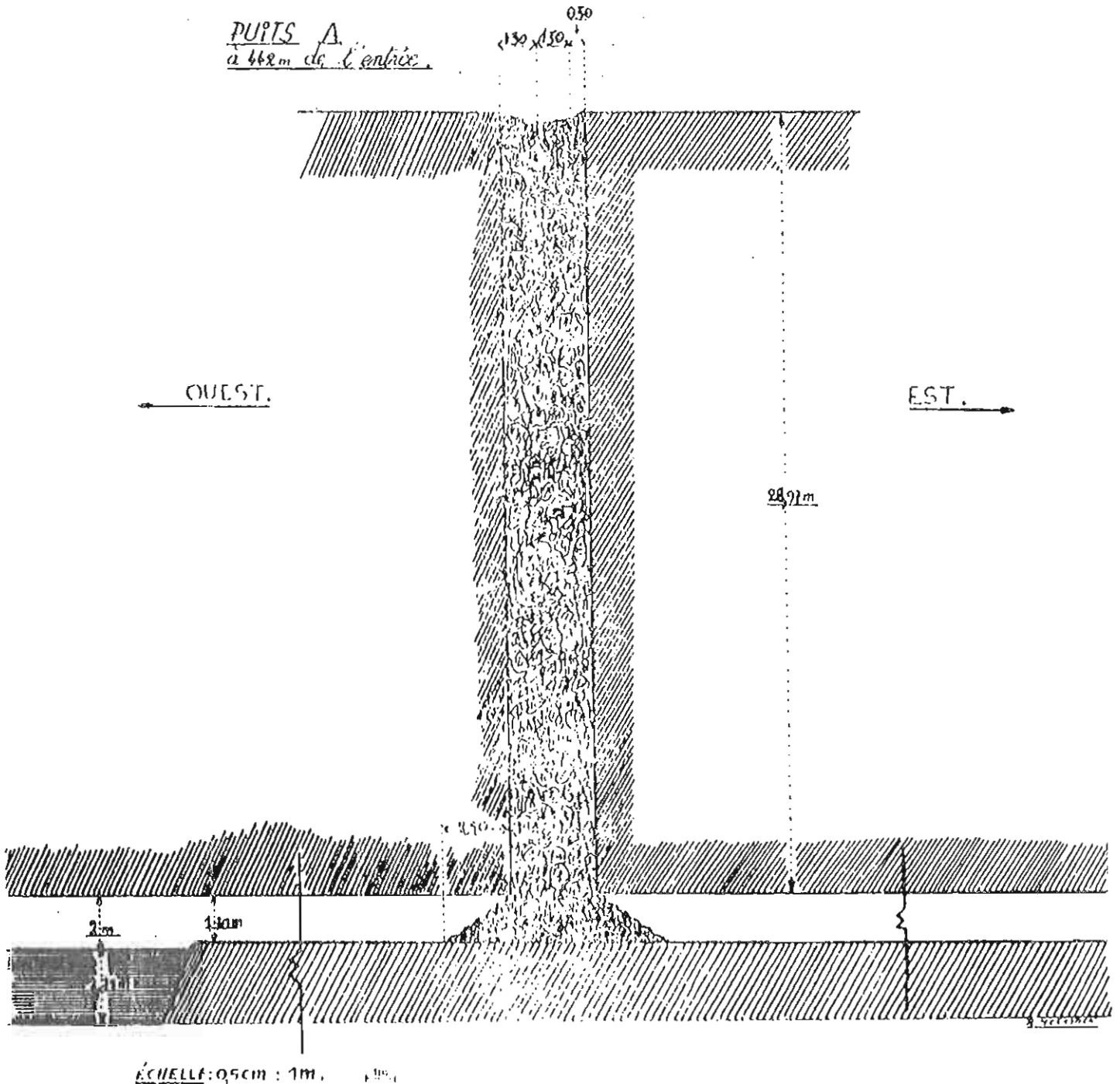
R. MOULINIER.

LE BOUCHON








"Les quatre grands puits avaient été divisés chacun en trois compartiments ou tranches verticales. La première -celle de l'ouest- devait servir à l'extraction, la deuxième à l'épuisement de l'eau et la troisième à l'aération. Les deux premiers de ces compartiments avaient 1 m 70 sur 1 m 30 et le troisième 1 m 70 sur 0,50 m. Grosso modo ces puits avaient une ouverture de 1 m 70 sur 3 m 50." (1)

(1) L. Lefèvre. Le canal de Bernistap (Tavigny)

Projet de liaison de la Meuse à la Moselle sous le règne de Guillaume Ier
(1815-1830)



THE LEADING LUBRICANT SPECIALIST

	1917		1929		1946		1958		1968		1974		1992
---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

Castrol n.v.-s.a. Helmstraat 107 2140 Antwerpen ☎ 03/217.20.11 Fax: 03/217.20.09